Avignon (84) : Rachid Zourak condamné à 22 ans de réclusion pour braquages en série

15/10/2015 à 1h30

La cour d'assises de Vaucluse a condamné Rachid Zourak à la peine de 22 années de réclusion criminelle, assortie d'une période de sûreté de 14 ans.



L'avocat général Jean-Marc Soriano avait requis ce mardi après-midi une peine de 20 ans de réclusion à l'encontre de Rachid Zourak. Ce Carpentrassien de 37 ans était jugé pour quatre braquages, commis entre août et novembre 2012 au préjudice de supérettes Aldi et Lidl et des commerces Bazarland et Cash Express, à Gargas, Le Thor, L'Isle et Sorgues.

Il n'en a reconnu qu'un seul. Mais à chaque fois le mode opératoire était le même. Le braqueur entrait par le toit,

attendait l’arrivée des premiers employés, leur faisait ouvrir les coffres sous la menace d’un pistolet puis les ligotait.

Source

Merci à **Gargamax125**